

# «CATASTROPHES NATURELLES»

## INTRODUCTION

«Vous avez vu des tremblements de terre; mais, mademoiselle, avez-vous jamais eu la peste? – Jamais, répondit la baronne.

Si vous l'aviez eue, reprit la vieille, vous avoueriez qu'elle est bien au dessus d'un tremblement de terre.»

Voltaire, *Candide ou l'Optimisme* (1759)<sup>1</sup>

Aujourd'hui, nous jugeons peu comparables les deux événements mis en parallèle sous le sceau de l'évidence dans cette citation de Voltaire. A première vue, un séisme n'a pas grand chose à voir avec une épidémie. – Est-ce pourtant si certain? Cette question ouvre la discussion: savoir comment définir et comment envisager le terme générique de «catastrophe naturelle». Ce numéro de *traverse* ne peut et ne veut donner de définition définitive ni proposer de comparaisons pour désigner ce que serait le type le plus nuisible de catastrophe naturelle. Il s'agira plutôt de présenter une large gamme de perspectives qui se construisent autour de ce phénomène.

De quelque nature qu'elles soient, les catastrophes naturelles conduisent généralement à menacer les vies humaines et débouchent sur des dommages substantiels tant pour le public que pour les privés. Les catastrophes sont autant de ruptures profondes dans le quotidien et l'ordre des villages, des villes et des régions entières; elles interrompent la vie communautaire et suscitent des craintes collectives. Les catastrophes naturelles ne menacent toutefois pas seulement «corps et biens», mais peuvent être comprises aussi – comme on le souligne aujourd'hui régulièrement dans la recherche – comme catalyseurs du changement.<sup>2</sup> L'analyse du thème permet de tirer des constats importants sur les processus culturels et les modifications mentales des sociétés anciennes. L'identification des catastrophes peut tout à fait se concevoir sur une large base de sources, car le besoin de comprendre l'inhabituel propre aux catastrophes et la volonté de trouver une explication à la souffrance inattendue, a fréquemment engendré un arsenal de documents historiques mentionnant les catastrophes naturelles d'une forme ou d'une autre. On comprendra aussi aisément que cela ne s'applique pas de la même manière à toutes les époques et à tous les types de catastrophes.

La recherche sur les catastrophes naturelles se sert des orientations de la recherche historique. La reconstruction des catastrophes naturelles n'est plus aujourd'hui l'apanage exclusif des sciences naturelles, mais s'appuie aussi sur les problématiques développées en histoire comme l'histoire du climat ou la séismologie historique. L'anthropologie historique en revanche s'intéresse à la perception et à la représentation contemporaines des phénomènes, tandis que l'histoire économique et sociale se préoccupe de la manière dont les catastrophes naturelles sont surmontées.

L'histoire des sciences examine de son côté la production des savoirs et étudie la compréhension humaine des catastrophes naturelles. En pratique, la séparation des différentes approches n'est évidemment pas absolue, et les recouvrements sont plutôt la règle que l'exception. L'étude des catastrophes naturelles exige en outre une démarche interdisciplinaire qui lie les sciences naturelles aux approches culturelles et sociales. Elle seule peut permettre d'embrasser le large spectre du phénomène «catastrophes naturelles». A cet égard, il est clair qu'une analyse exclusive du discours est une méthodologie tout aussi peu satisfaisante qu'une analyse de sources trop étroite, comme on en rencontre souvent dans les approches reconstructivistes.

En 1984, dans un article fondateur, Arno Borst a invité la communauté des historiens à ce que ne tombe pas dans l'oubli<sup>3</sup> le thème des catastrophes naturelles comme expérience continue de la société et de l'histoire. Un thème qui – c'était sa thèse – répugnerait au plus haut point à la représentation de soi européenne et qui aurait pour conséquence que les catastrophes actuelles sont considérées de manière isolée et que tout lien avec le passé a été banni. Borst a ainsi constaté que les catastrophes naturelles bien qu'éléments structurant, ont à peine émergé dans les manuels d'histoire européenne. Sa demande consista donc à mettre les catastrophes naturelles comme élément de la vie sociale au centre de la recherche historique.

En 1992, encore, Manfred Jakubowski-Thiessen lors de la publication de sa thèse d'habilitation sur le raz de marée de 1717 en mer du Nord, constatait que l'intérêt pour la recherche sur les catastrophes naturelles était faible du point de vue historiographique.<sup>4</sup> A ce moment là, l'étude des catastrophes naturelles était surtout le fait de disciplines relevant des sciences naturelles, au mieux de la sociologie ou de l'économie. Même des représentantes et des représentants de l'histoire du climat et de l'environnement n'ont alors qu'effleuré la problématique des catastrophes naturelles.

Bien dix ans après les travaux de Jakubowski-Thiessen, on peut estimer que la situation a fondamentalement changé. Entre-temps, de nombreuses recherches se sont construites autour de l'histoire des catastrophes naturelles. Les domaines de recherche existant déjà depuis plus longtemps s'inscrivent désor-

mais à nouveau dans cette problématique. On peut peut-être parler de boom de la recherche historique sur les catastrophes naturelles. Le fait que l'un des thèmes majeurs du Congrès international des sciences historiques de Sydney 2005 soit «*Humanité et nature dans l'histoire*» dont un des objets s'intitule «*les catastrophes naturelles et leurs suites*» témoigne sans contredit du grand intérêt porté désormais pour ce champ de recherche. Avant ce sommet incontesté, en 2004, sous le titre *Natural Disasters and Cultural Strategies*, à Washington, un congrès veut rassembler les résultats de la recherche menée jusque là.

On mentionnera déjà ici un petit choix de travaux et publications disponibles sur le thème. En France, autour de René Favier et de la Maison des Sciences de l'Homme-Alpes à Grenoble, une solide recherche interdisciplinaire a été lancée.<sup>5</sup> Depuis 1999, des réunions annuelles sur le thème donnent lieu à des publications.<sup>6</sup> Dans le monde germanophone, il faut citer l'étude de Holger Sonnabend, les volumes collectifs d'Eckart Olshausen et Holger Sonnabend concernant les catastrophes naturelles dans l'antiquité,<sup>7</sup> et les travaux édités par Christian Pfister sur la prise en compte des catastrophes naturelles en Suisse.<sup>8</sup> Une publication très récente se réfère à la perception des catastrophes naturelles de l'antiquité à nos jours suite à une journée d'études tenue en l'an 2000.<sup>9</sup> En rapport avec l'histoire des villes, la publication de Geneviève Massard-Guilbaud et al.<sup>10</sup> est à mentionner ainsi que la série de la Commission internationale pour l'histoire urbaine qui durant cinq ans s'est focalisée sur le thème central de recherche «destruction urbaine et reconstruction» au sein duquel les catastrophes naturelles tiennent une place de choix.<sup>11</sup> Organisé d'un point de vue international, le numéro spécial de la revue *Environment and History* est également consacré au thème.<sup>12</sup>

La discussion touchant la définition et l'utilisation de la notion de catastrophe naturelle traduit l'expérience encore jeune de recours au terme et des thèmes qu'il porte de manière sous-jacente. La notion se rencontre sporadiquement dans les documents historiques antérieurs à 1900.<sup>13</sup> Par conséquent, on ne peut pas supposer d'emblée que les phénomènes naturels inhabituels, déclenchant des dommages dans la perception de l'époque, aient été envisagés dans chaque cas comme catastrophes. Du point de vue de la recherche historique, ce qui dérange par dessus tout, c'est que l'on n'ait pas tenu compte des dimensions anthropologique et sociale de cette notion. En terme de définition, la science historique a d'abord fait des emprunts à la sociologie, discipline voisine. Celle-ci qualifie les catastrophes naturelles d'événement social et politique, déclenché par un phénomène naturel.<sup>14</sup> Il y a consensus sur le fait que des événements naturels extrêmes peuvent mais ne doivent pas déclencher des catastrophes. Des phénomènes naturels deviennent des catastrophes lorsque

Entre-temps, la science historique s'est également occupée en détail de la question. Geneviève Massard-Guilbaud définit par exemple les catastrophes naturelles comme des événements inscrits dans un temps et un lieu et fait remarquer que ce qu'une société qualifie de catastrophe et les causes qu'elle lui assigne dépendent très fortement du moment auquel le phénomène surgit. En conséquence il existe des perceptions différentes liées à l'état de développement du moment, en fonction des systèmes techniques par exemple, des organisations sociales ou de certaines cultures du quotidien.<sup>15</sup> Dans une direction semblable, Robert Delort a proposé une définition convaincante qui distingue catastrophes artificielles et naturelles.<sup>16</sup> A titre d'exemple, dans le cas des séismes il montre que le développement ainsi que la définition d'une notion sont liés historiquement. Si aujourd'hui un séisme est décrit comme catastrophe naturelle dont on peut empêcher au mieux le potentiel de dommages par l'amélioration de la prévention, le séisme tel qu'il a été perçu du moyen âge au début de l'époque moderne est un avertissement ou punition de Dieu et interprété ainsi.

C'est donc un point d'entrée du problème qui a pu être esquissé, à savoir quels thèmes sont à présenter sous le label «catastrophes naturelles». Si les catastrophes naturelles frappant une société sont comprises comme des événements liés à la perception qu'on en a et au contexte culturel dans lequel elles se produisent, on peut réunir et décrire une variété de phénomènes n'ayant rien à voir entre eux, à première vue.

Cette complexité du phénomène est tout à fait perceptible dans les contributions de ce numéro de *traverse*. La décision de retenir les articles a été moins fondée sur le désir d'une représentation homogène que d'exhiber la variété des approches.

Les articles couvrent des périodes temporellement différentes allant du bas moyen âge au présent, mais restent circonscrits à l'Europe. D'un côté, les thèmes abordés sont classiquement des interrogations sur la perception et la maîtrise immédiate des catastrophes naturelles. Par delà, des questions sont posées sur la construction sociale des catastrophes ou sur les conséquences à long terme qu'elles peuvent avoir sur des concepts sociaux en lien avec les risques.

A l'occasion d'une étude comparée des épidémies de choléra au 19<sup>e</sup> siècle à Cologne, Aix-la-Chapelle et Barcelone, *Beate Althammer* renvoie aux perceptions différentes des catastrophes naturelles. La comparaison des deux espaces permet de préciser la perception différente de l'épidémie au niveau régional. A Barcelone, le choléra a été considéré comme une catastrophe d'origine naturelle accompagnée de réactions sociales qu'explique un souvenir collectif, profondément marqué par les épidémies de la fièvre jaune du ■ 17

début du 19<sup>e</sup> siècle dont la mortalité catastrophique était suivie du danger de chaos, d'émeute et d'anarchie. Dans les provinces rhénanes prussiennes, en revanche, le choléra n'a jamais pu développer une telle dynamique, le contexte politique et social étant nettement plus solide. En conséquence, dans cette région, le cours plus calme de l'épidémie a contribué à ce que le choléra ait rapidement été perçu comme maladie habituelle et non comme catastrophe.

Par sa contribution sur la perception des inondations des rivières Inn-Salzach entre 13<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> siècles, *Christian Rohr* arrive également à préciser que des phénomènes naturels n'ont pas été interprétés de la même manière aux différentes époques et par tous comme catastrophes. Ceux qui étaient frappés par les eaux et dont les ressources alimentaires étaient directement liées au fleuve, considèrent les inondations comme des états intangibles de la nature. Par conséquent les inondations n'ont pas été soumises à interprétation dans un premier temps, mais les hommes ont réagi rapidement par des mesures préventives et des stratégies pour maîtriser les eaux.

Dans son étude sur l'éruption du Vésuve en 1631, *José Mouthaan*, fait ressortir qu'à cette époque aucune perception et interprétation uniformes de l'événement n'étaient possibles. Puisque les connaissances (en matière de sciences naturelles) étaient encore très vagues sur de tels événements, elle soutient la thèse que les modèles d'interprétation ont largement divergés. Ces positions ne se sont pas nécessairement contradictoires, au contraire les interprétations ont existé côte à côte ou sont même étroitement liées.

La contribution de *Christian Mathieu*, montre que la menace exercée par un phénomène naturel – ici l'inondation de la lagune de Venise au 16<sup>e</sup> siècle – est accaparée par les autorités au profit d'une construction sociale du risque. Dans cette affaire, il s'est agi moins du potentiel de risque réel que faisait courir un comblement ou une inondation que de garantir la souveraineté tant intérieure que face à l'étranger.

La contribution de *Grégory Quenet* sur les séismes survenus en France entre 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles met en évidence que les catastrophes naturelles sont à la fois des dangers naturels et des événements sociaux. Sont interrogées les conséquences sociales et matérielles, les réactions et les tentatives de maîtrise de ce danger incommensurable pour les contemporains. Quenet place le moment de la «découverte» du risque de séisme en France dans les années 1740, date à laquelle les séismes deviennent objets croissants de débats. De cette façon, l'Etat des débuts de l'époque moderne qui n'a d'abord été impliqué que de manière marginale pour une meilleure maîtrise de dommages, s'est trouvé plus fortement concerné et obligé d'intervenir.

Dans la contribution de *Christine Wanner*, il s'agit aussi de stratégies de maîtrise traitées ici à travers l'exemple de l'introduction de l'assurance contre les

dommages élémentaires dans la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle. Par l'analyse des discussions portant sur la capacité d'assurer contre les dommages issus de catastrophe naturelle, elle révèle que des phénomènes naturels catastrophiques peuvent conduire à des processus d'apprentissage qui transforment les fondements même de l'environnement social du risque.

La contribution d'*Andrea a Marca* analyse les efforts concrets de prévention des inondations dans le massif alpin au 19<sup>e</sup> siècle. Il examine les efforts politiques tessinois et confédéraux pour la mise en œuvre d'une politique forestière et des eaux réductrice des risques qui puisse – au sens introduit ultérieurement d'aménagement du territoire – atteindre un meilleur contrôle de l'espace naturel et culturel.

*Ernst Riegg*, en revanche, examine la représentation des incendies urbains dans les chroniques de villes du bas moyen âge et des débuts de l'époque moderne trouvées dans différents lieux du Saint Empire romain. Généralement, les feux et autres catastrophes naturelles figuraient parmi les thèmes les plus fréquents dans les relations portant sur de grands ensembles régionaux.

A la profondeur chronologique correspondait un large spectre géographique, les auteurs de chronique étant intéressés aussi aux incendies qui s'étaient déclarés dans des contrées éloignées.

Dans le dossier iconographique de ce numéro de *traverse*, il est aussi question de la représentation des catastrophes naturelles, mais sous l'angle de l'histoire de l'art. L'auteur *Richard Lange* témoigne que des événements mémorables, il s'agit ici de la rupture de la digue d'Amsterdam en 1651, ont trouvé une représentation imagée. La rupture de la digue est toutefois restée liée à l'actualité. Les efforts pour transférer l'événement dans un sujet peint au-delà du temps, échouèrent. Car malgré tout l'intérêt pictural pour des événements inhabituels, ce sont les peintures du quotidien qui leur ont été préférées. Les représentations de catastrophe devaient rester l'exception.

Catastrophes naturelles – quotidien et inhabituel. Avec ce numéro de *traverse*, la toile de fond des formes possibles de perception, de prise en compte et de représentation de tels événements a été dessinée. Le large spectre des approches et des résultats renvoie à un environnement de recherche étonnant et par dessus tout marqué par les possibilités qu'offre cette jeune orientation de recherche.

*Monika Gisler, Katja Hürlimann, Agnes Nienhaus (Traduction: Frédéric Sardet)*

## Notes

- 1 Voltaire, *Candide ou l'Optimisme*. Edition critique. Avec une introduction et un commentaire par René Pomeau, Paris 1979.
- 2 Voir par exemple Manfred Jakubowski-Tiessen, «Kommentar», in Paul Münch (Hg.), «Erfahrung» als Kategorie der Frühneuzeitgeschichte (Historische Zeitschrift NF 31, Beiheft), München 2001, 261–267.
- 3 Arno Borst, «Das Erdbeben von 1348. Ein historischer Beitrag zur Katastrophenforschung», *Historische Zeitschrift* 233 (1981), 529–569.
- 4 Manfred Jakubowski-Tiessen, *Sturmflut 1717. Die Bewältigung einer Naturkatastrophe in der Frühen Neuzeit*, München 1992, 4 s.
- 5 Voir <http://www.msh-alpes.prd.fr/> (9. 6. 2003).
- 6 Voir par exemple René Favier, Anne-Marie Granet-Abisset (éd.), *Histoire et mémoire des risques naturels*, Grenoble 2000; René Favier (éd.), *Les pouvoirs publics face aux risques naturels dans l'histoire*, Grenoble 2002. René Favier (éd.), *Le traitement médiatique des catastrophes dans l'histoire: entre oubli et mémoire*; Grenoble 2004 (accepté pour publier).
- 7 Eckart Olshausen, Holger Sonnabend (Hg.), *Naturkatastrophen in der Antiken Welt* (Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums 6, 1996), Stuttgart 1998; Holger Sonnabend, *Naturkatastrophen in der Antike. Wahrnehmung – Deutung – Management*, Stuttgart 1999.
- 8 Christian Pfister (éd.), *Le jour d'après. Surmonter les catastrophes naturelles. Le cas de la Suisse entre 1500 et 2000*, Berne 2002.
- 9 Dieter Groh, Michael Kempe, Franz Mauelshagen (Hg.), *Naturkatastrophen. Beiträge zu ihrer Deutung, Wahrnehmung und Darstellung in Text und Bild von der Antike bis ins 20. Jahrhundert* (Literatur und Anthropologie 13), Tübingen 2003.
- 10 Geneviève Massard-Guilbaud, Harold Platt, Dieter Schott (éd.), *Cities and Catastrophes / Villes et catastrophes. Coping with Emergency in European History / Réactions face à l'urgence dans l'histoire européenne*, Frankfurt a. M. 2002.
- 11 Martin Körner, Niklaus Bartlome, Erika Flückiger (éd.), *Stadtzerstörung und Wiederaufbau / Destruction and Reconstruction of Towns / Destruction et reconstruction des villes*, 3 vol. – vol. 1: *Destructions par des tremblements de terre, le feu et l'eau*, Berne 1999; vol. 2: *Destruction par le pouvoir seigneurial, les troubles internes et les guerres*, Berne 2000; vol. 3: *Rapport final*, Berne 2000.
- 12 *Environment and History – Special Issue: Coping with the Unexpected – Natural Disasters and Their Perception in History* 9/2 (2003).
- 13 Christian Pfister, «Catastrophes et dangers naturels dans une perspective historique. Introduction», in Pfister (voir note 8), 15.
- 14 Voir notamment Jakubowski-Tiessen 1992 (voir note 4), 1.
- 15 Massard-Guilbaud, «Introduction – The Urban catastrophe: Challenge to the social, economic, and cultural order of the city», in Massard-Guilbaud/Platt/Schott (voir note 10), 10.
- 16 Robert Delort, «Avant-Propos», in Bennassar Bartolomé (éd.), *Les catastrophes naturelles dans l'Europe médiévale et moderne* (Actes des XVes Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran 10, 11, et 12 septembre 1993), Toulouse 1996, 7–25.